

Résumé de la politique sur la santé et la sécurité

La TD s'engage à offrir un environnement de travail et d'affaires sain et sécuritaire à tous ses employés, travailleurs tiers ou occasionnels, employés contractuels et visiteurs. Ce résumé présente les principaux aspects des programmes et de la politique sur la santé et la sécurité de la TD (ci-après, la « politique »), qui s'appliquent à tous les secteurs d'activité partout où la TD est présente en Amérique du Nord. La politique énonce l'engagement de la TD et établit le cadre dans lequel la Banque s'acquitte de son engagement. La première vice-présidente, Services communs, Ressources Humaines supervise les efforts en matière de santé et de sécurité à la TD au Canada, et le chef, Rémunération globale et Gouvernance des RH, États-Unis assume ces responsabilités dans ce pays.

En appui à la politique, la TD dispose aussi d'un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail au Canada et aux États-Unis, le programme de santé et sécurité (le « programme »), qui est conforme aux exigences des lois applicables. Le programme est conçu pour que soient mieux repérés et corrigés les risques en santé et sécurité, et pour que soient prises des mesures raisonnables afin de prévenir et de réduire au minimum les accidents, les incidents de violence et de harcèlement ainsi que les conditions dangereuses au travail. Le programme est évalué chaque année pour qu'en soit vérifiée l'efficacité : il fait notamment l'objet d'une analyse des mesures quantitatives. Selon les besoins, des plans d'action sont élaborés et des améliorations du programme sont priorisées afin de renforcer les mesures de rendement en matière de santé et de sécurité au travail.

Faits saillants du programme de santé et sécurité

Comités de santé et sécurité

S'il y a lieu, la TD a mis en place des comités de santé et sécurité (les « comités ») qui s'efforcent d'élaborer et de tenir à jour des programmes de protection et d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail. Les comités sont composés d'employés cadres et non cadres de la TD qui représentent les différents services et catégories de postes de leur secteur d'activité. Les comités sont régulièrement consultés et encouragés à fournir de la rétroaction sur toutes les questions liées à la sécurité au Canada et aux États-Unis. Les employés peuvent soumettre leurs commentaires ou préoccupations à l'équipe Santé et sécurité ou aux comités. Toutes les questions soulevées par les employés sont examinées par les RH et les autres parties prenantes avant qu'une décision définitive ne soit prise. Les comités examinent aussi les données internes en matière de santé et de sécurité pour dégager des tendances (p. ex. relativement aux types de blessures et aux volumes connexes), déceler les risques, les dangers et les mesures de prévention, et formuler des suggestions à la direction, au besoin.

Prévention des risques

La TD a mis en place des programmes pour s'assurer que les risques en milieu de travail sont repérés, atténués ou éliminés. Ces programmes régissent les procédures de la TD relatives à la détection et à l'évaluation des risques, à la mise en œuvre de mesures préventives, au soutien de la formation des employés sur la prévention des risques et au signalement des risques à l'interne. Les employés de la TD mènent des inspections des lieux de travail pour repérer les risques, les atténuer ou les éliminer. Au besoin, la TD peut faire appel à

des tiers externes qui possèdent l'expertise nécessaire pour repérer, éliminer ou atténuer les dangers en milieu de travail.

Incidents au travail

Il incombe aux employés de la TD de signaler les dangers, les incidents, les accidents et toute autre préoccupation en matière de santé et de sécurité conformément aux étapes indiquées dans l'intranet de la Banque. La TD a mis en place un processus exigeant le signalement des accidents ou incidents visant tout employé, travailleur tiers ou occasionnel, employé contractuel ou visiteur. Ces accidents ou incidents sont passés en revue et, dans certains cas, ils font l'objet d'une enquête plus approfondie de la part de l'équipe Santé et sécurité. La TD s'efforce ainsi d'améliorer la santé et la sécurité de tous ses employés, travailleurs tiers ou occasionnels, employés contractuels et visiteurs. Les bonnes procédures à suivre pour enquêter sur les préoccupations ou les incidents liés à la santé et à la sécurité, ainsi qu'une liste des mesures préventives visant à éviter que la situation se reproduise, se trouvent également dans l'intranet de la TD.

Chaque année, l'équipe Santé et sécurité fournit à la haute direction un rapport présentant des tendances et des seuils précis relatifs aux données, qui sont ensuite comparés aux taux d'incidents et aux fréquences connexes dans le secteur bancaire. Une fois l'analyse et la comparaison effectuées, ces renseignements sont utilisés pour évaluer le rendement et les progrès globaux en matière de santé et de sécurité réalisés par la Banque, ce qui aide la TD à gérer les risques.

Préparation aux situations d'urgence

Quand c'est nécessaire, la TD dispose de plans écrits d'évacuation d'urgence des lieux de travail et de procédures écrites à appliquer en cas de situations d'urgence précises. De plus, des employés désignés sont formés pour faciliter l'évacuation des lieux et sont affectés à cette tâche.

Études et formation

Les employés aux États-Unis et au Canada ont accès à des renseignements, à des ressources et à des procédures en matière de santé et de sécurité dans l'intranet de la TD et, au besoin, suivent une formation liée aux éléments clés de la politique et du programme.

Septembre 2025

